

B) Siège n° 10. — Installation de bains-douches.

Le siège n° 10 est en période d'installation. L'exploitation a commencé au début de cette année et l'extraction journalière atteint actuellement 100 tonnes. Les installations de la surface se multiplient et l'une des plus remarquables est le bâtiment des bains-douches. (Planche II.)

Deux vastes halls sont situés dans l'axe de ce bâtiment. Le premier, voisin de l'entrée du charbonnage, sert de vestiaire; l'autre n'a actuellement aucune destination, mais on installera ultérieurement les lampisteries en son milieu.

De part et d'autre du vestiaire se trouvent les cabines des bains-douches.

L'aile ouest du bâtiment, la plus proche des puits, abrite les bureaux et la salle de bains des ingénieurs; l'aile est faisant face à un mur de clôture, est partagé en différentes pièces, où les ouvriers du fond ne sont pas appelés à se rendre : chaufferie, forge, magasin à outils pneumatiques et lampisteries. Les lampisteries, la forge et le magasin à outils pneumatiques sont pourvus de guichets donnant sur le hall; c'est à ces guichets que les ouvriers venant du vestiaire reçoivent leurs lampes et leurs outils avant de se rendre au travail.

Les réfectoires pour les hommes et les femmes travaillant à la surface, ainsi que l'infirmerie, se trouvent aux deux côtés de la porte sud; ces pièces sont en bon endroit, car elles sont voisines des puits. Il est à noter que les entrées du lavoir et du réfectoire des femmes situés aux extrémités de l'aile ouest font face à la cour du charbonnage; la surveillance de ces lieux, est ainsi facilitée.

Le vestiaire a été prévu pour un personnel maximum de quatre cents ouvriers; il est pourvu de monte-habits et d'armoires en tôle adossées aux murs.

La cloison séparant les deux halls supporte la tuyauterie des bains-douches; à la partie inférieure de cette cloison, sont installés des lavabos constitués par des bassins hémisphériques en fonte reposant par l'intermédiaire de tourillons sur les bords d'un bac dans lequel se déverse l'eau des bassins après usage; l'eau froide est fournie par une rangée de robinets situés au-dessus des lavabos.

La chaufferie comporte actuellement trois petites chaudières à basse pression; dans la suite, on y adjoindra une quatrième. Au-dessus de ces chaudières court un collecteur de vapeur avec trois prises,

deux pour le chauffage du bâtiment par radiateurs et la troisième pour le chauffage de l'eau des bains-douches.

La tuyauterie des bains-douches est figurée schématiquement ci-contre (fig. C). Une pompe d'exhaure installée au niveau de 120 mètres refoule l'eau dans le réservoir R_1 , communiquant par un tuyau t avec le réservoir R_2 . Ces deux réservoirs ont respectivement

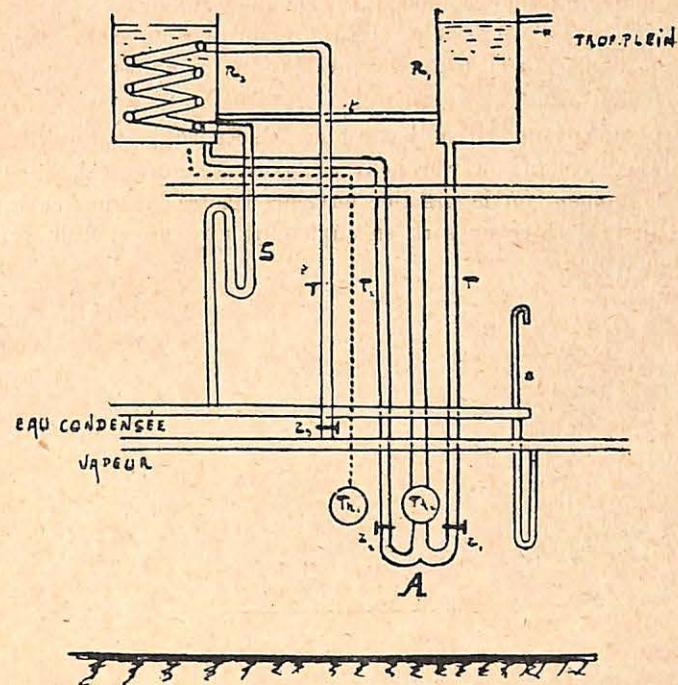


FIG. C.

une capacité de 3 et 6 mètres cubes et se trouvent à 7 mètres au-dessus du pavement du hall. Au réservoir R_1 est adapté un tuyau évacuant le trop plein d'eau vers la chaufferie.

L'eau du réservoir R_2 est chauffée par un serpentin, où la vapeur arrive des chaudières par un tuyau T . La vapeur condensée retourne à la chaufferie en passant au préalable par un siphon S . Des réservoirs R_1 et R_2 , l'eau froide et l'eau chaude descendent par les tuyaux T_1 et T_2 , se mélangent en A et l'eau tiède qui en résulte est dirigée vers les bains-douches. Les robinets r_1 et r_2 permettent au

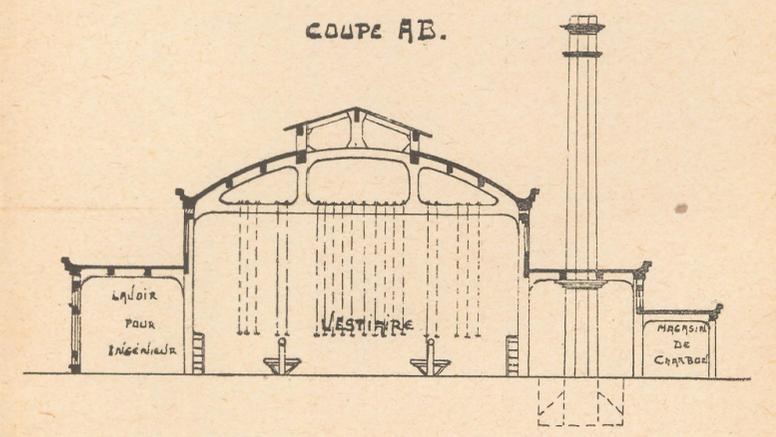
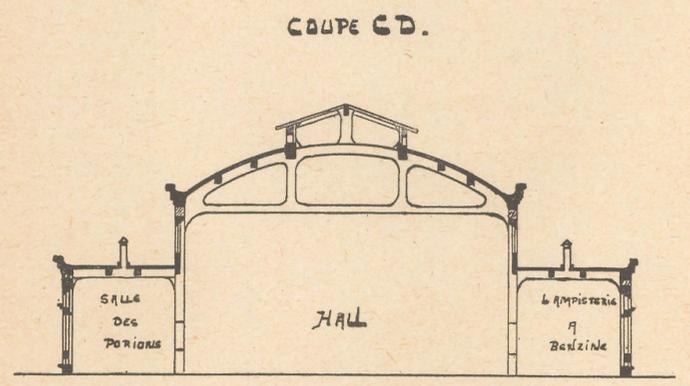
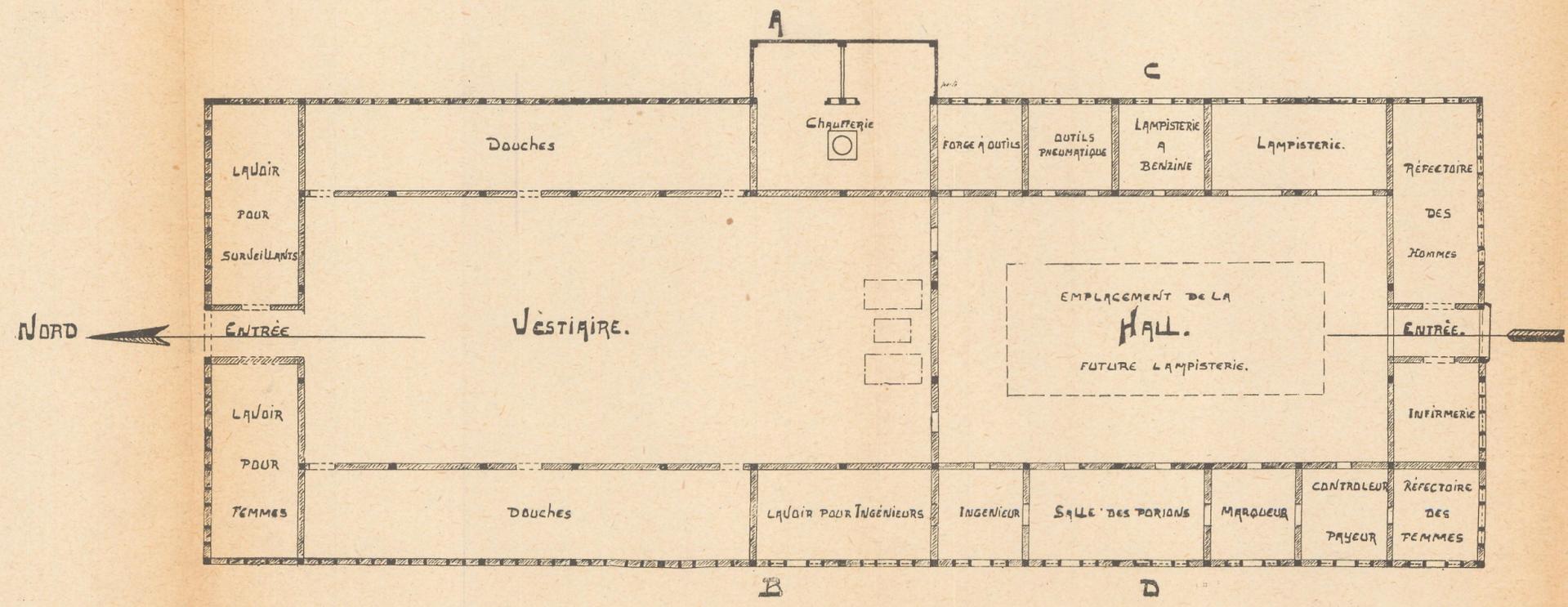
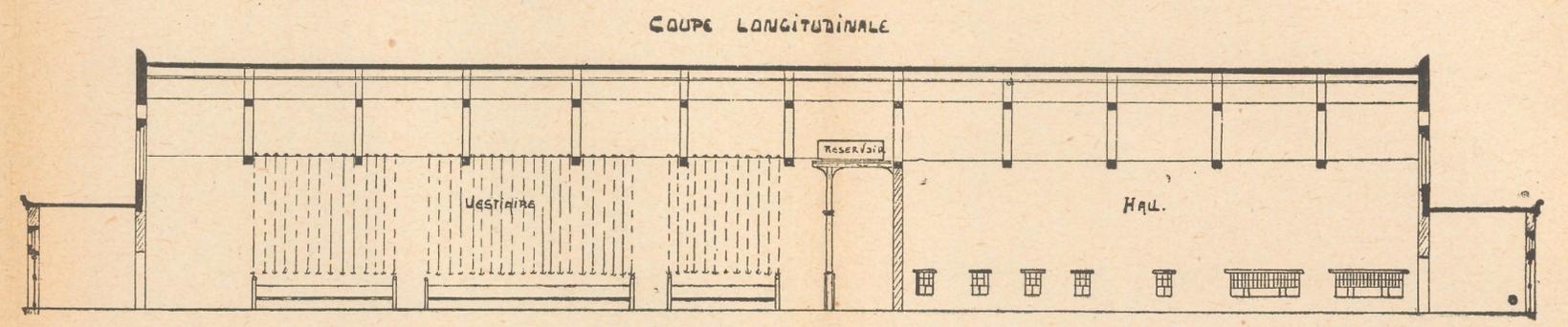
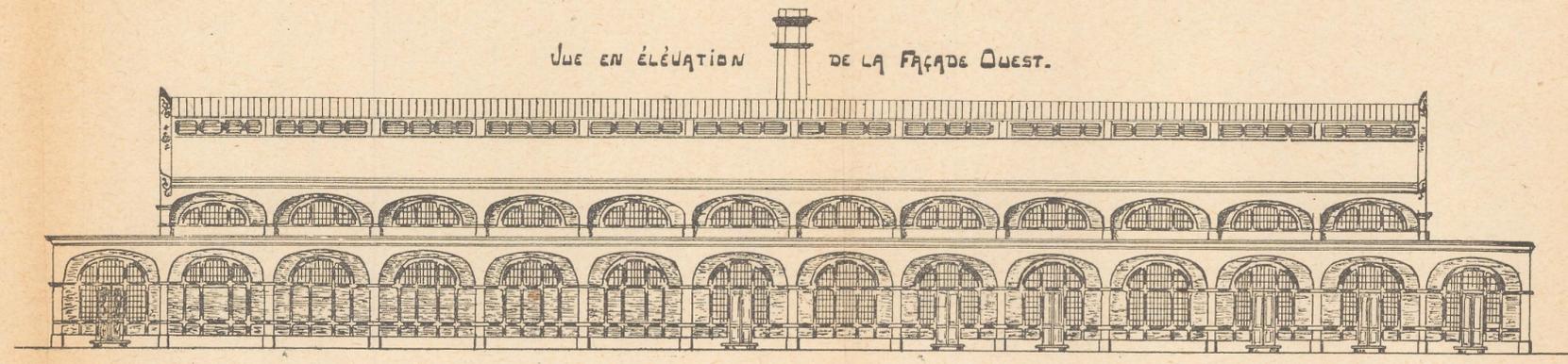


PLANCHE II

Echelle : $\frac{1}{250}$

gardin du lavoir de varier les quantités d'eau froide et d'eau chaude à mélanger, r_3 sert à admettre plus ou moins de vapeur dans le serpent. Les thermomètres Th_1 et Th_2 indiquent la température de l'eau dans le réservoir R_2 et celle du mélange. Un cracheur c , constitué par un tuyau de faible diamètre de 1^m,50 de hauteur, sert de soupape à l'ensemble. Dans les cabines, les pommes d'arrosoir sont alimentées par une tuyauterie à eau chaude et une tuyauterie à eau froide munies de robinets qui permettent aux ouvriers d'obtenir la température d'eau désirée. Il est à remarquer que cette température est réglée d'abord par le gardien du lavoir, et ensuite par l'ouvrier lui-même.

Le nombre total de cabines est de 76. En supposant qu'il faille 7 minutes à chaque ouvrier pour se laver, 42 minutes s'écouleront entre le moment où le premier ouvrier pénètre dans une cabine et celui où le dernier en sort, en supposant un personnel de quatre cents ouvriers.

